

Mai 2011



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 5.3 de l'ordre du jour provisoire

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE**

Treizième session ordinaire

Rome, 18-22 juillet 2011

**PROGRESSION DE L'EXAMEN DES QUESTIONS ESSENTIELLES
RELATIVES AUX MICRO-ORGANISMES ET AUX INVERTÉBRÉS
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1-4
II. Progression de l'examen des questions essentielles relatives aux micro-organismes et aux invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture	5-14
III. Orientations demandées	15

I. INTRODUCTION

1. À sa douzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a examiné deux études exploratoires concises décrivant les principales fonctions et services assurés par les micro-organismes et les invertébrés dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture¹. Elle est convenue que, sur la base de ces études, des informations complémentaires pourraient être collectées entre ses douzième et quatorzième sessions ordinaires afin de permettre l'examen des questions essentielles à sa quatorzième session ordinaire et d'avoir une vision globale plus détaillée du rôle actuel des micro-organismes et des invertébrés à sa quinzième session ordinaire².

2. La Commission a rappelé que, si les invertébrés et les micro-organismes étaient traités séparément dans son Programme de travail pluriannuel, les travaux dans ces domaines respectifs devaient toutefois être étroitement liés afin de créer des synergies³. Elle a demandé:

- à la FAO de réaliser, en collaboration avec les organisations internationales et les institutions scientifiques compétentes:
 - des évaluations ciblées de la situation et des évolutions de la conservation et de l'utilisation des micro-organismes édaphiques, des agents de lutte biologique et des pathogènes végétaux, en particulier ceux qui concernent des cultures importantes⁴;
 - une analyse globale de la situation et des évolutions des services écosystémiques fournis par des invertébrés qui intéressent l'alimentation et l'agriculture, en utilisant des études de cas ainsi que des analyses et rapports techniques existants⁵;
- à son Secrétariat de procéder à d'autres analyses et études portant sur la situation et les évolutions des micro-organismes pour la digestion des ruminants, les processus agroindustriels et la transformation des produits alimentaires.

3. La Commission a également demandé à son Secrétariat d'informer les organisations et forums internationaux compétents du projet de la Commission qui vise à faire avancer les travaux sur les micro-organismes intéressant l'alimentation et l'agriculture, ainsi qu'à promouvoir les contributions coopératives de diverses organisations possédant une expertise dans ce domaine et à créer des synergies⁶.

4. Le présent document fournit un bref rapport intérimaire sur l'état du processus préparatoire de l'examen, à la prochaine session ordinaire de la Commission, des questions essentielles relatives aux micro-organismes et aux invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture.

II. PROGRESSION DE L'EXAMEN DES QUESTIONS ESSENTIELLES RELATIVES AUX MICRO-ORGANISMES ET AUX INVERTÉBRÉS POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

5. Consciente des services essentiels que les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés rendent à la fois aux écosystèmes dont dépend la production alimentaire et à l'environnement⁷, la Commission est convenue de faire avancer les travaux dans ces secteurs, comme cela apparaît dans son Plan de travail pluriannuel et le Plan stratégique 2010-2017.

6. À cet effet et afin d'élaborer des rapports portant sur les étapes et résultats principaux de son Plan de travail pluriannuel dans les domaines des ressources génétiques végétales, animales, forestières et aquatiques, le Secrétariat de la Commission s'appuie sur les départements techniques de la FAO compétents en la matière. Ces départements ont constitué des groupes

¹ CGRFA-12/09/15.1 et CGRFA-12/09/15.2.

² CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 68.

³ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 58.

⁴ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 60.

⁵ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 63.

⁶ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 61.

⁷ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 58.

spécialisés qui sont chargés de coordonner les travaux de l'Organisation en suivant les orientations communiquées par la Commission, notamment la préparation d'évaluations des ressources génétiques mondiales, comme *L'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

7. En établissant des rapports intérimaires réguliers sur leurs programmes et activités, les départements techniques concernés permettent à la Commission de suivre et d'orienter les travaux de la FAO. La Commission est assistée de trois groupes de travail techniques intergouvernementaux et sectoriels, qui communiquent des avis et des recommandations sur les questions intéressant les ressources génétiques végétales, animales et forestières. Compte tenu de la nature interdisciplinaire des secteurs des micro-organismes et des invertébrés, il est peut-être plus opportun de consulter les groupes de travail existants dans leurs domaines d'expertise respectifs, le cas échéant, plutôt que de créer spécialement un nouveau groupe de travail technique destiné à prodiguer des conseils dans ces domaines.

8. Au sein de la FAO, un certain nombre d'experts travaillent sur des questions liées aux ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture. Ces professionnels appartiennent aux différents départements techniques⁸ et participent à des programmes et activités extrêmement divers, notamment la protection intégrée, les services de pollinisation, la gestion des écosystèmes aquatiques et marins, la gestion durable des forêts, l'agriculture de conservation, ainsi que la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité édaphique.

9. Afin de faire avancer les travaux dans les domaines des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés, le Secrétariat de la Commission doit être renforcé et s'appuyer sur la collaboration entre les départements techniques de la FAO et la coopération avec les organisations internationales compétentes.

10. Pour préparer les treizième et quatorzième sessions ordinaires de la Commission, deux réunions internes d'experts de la FAO ont été organisées. L'une portait sur les micro-organismes et l'autre, sur les invertébrés. Au cours de ces réunions, il a été question des étapes et résultats principaux du Programme de travail pluriannuel concernant les micro-organismes et les invertébrés, ainsi que des processus et activités envisagés pour leur mise en œuvre. Les experts ont examiné le projet d'étude de référence sur le changement climatique et les micro-organismes⁹, ainsi que l'étude de référence sur le changement climatique et les ressources génétiques des invertébrés¹⁰. Les deux réunions ont contribué à la création de liens informels qui seront essentiels à l'avancée des travaux dans les domaines des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés.

11. La Commission ayant demandé à son Secrétariat, à sa douzième session ordinaire, d'informer les organisations et forums internationaux concernés du projet de la Commission qui vise à faire avancer les travaux sur les micro-organismes et les invertébrés intéressant l'alimentation et l'agriculture, et à collaborer étroitement avec des organisations internationales et des institutions scientifiques¹¹, deux ateliers d'experts ont été organisés en janvier 2011. Les débats se sont limités principalement aux fonctions et services assurés par les micro-organismes et les invertébrés en matière de production agricole; leurs rôles (potentiels) dans la production animale et la gestion durable des forêts ont été brièvement évoqués. Les experts n'ont pas travaillé sur les fonctions des micro-organismes et des invertébrés en matière d'aquaculture. Les questions pertinentes dans ce domaine seront traitées dans *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*¹².

⁸ Notamment les départements de l'agriculture et de la protection des consommateurs, des pêches, de l'agriculture et de la foresterie, et de la gestion de ressources naturelles et de l'environnement.

⁹ Étude de référence n° 57.

¹⁰ Étude de référence n° 54.

¹¹ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphes 60 à 64.

¹² CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 20.

12. Le premier atelier, organisé conjointement par l'Institut international d'agriculture tropicale et le Secrétariat de la Commission, portait sur les ressources génétiques des micro-organismes. Il s'est tenu les 12 et 13 janvier à la FAO, à Rome (Italie). Il a réuni des scientifiques de diverses institutions internationales, notamment de centres de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)¹³, d'universités et d'instituts de recherche nationaux spécialisés dans les pathogènes végétaux, la lutte biologique, la santé des sols, la résistance des écosystèmes et la transformation des produits alimentaires.

13. Les experts ont exprimé leur intérêt pour une collaboration avec la FAO et la Commission en vue de faire avancer les travaux dans le domaine des ressources génétiques des micro-organismes, et ont communiqué des avis relatifs au processus d'élaboration de rapports sur la situation et les évolutions de la conservation et de l'utilisation des micro-organismes édaphiques, les agents de lutte biologique et les pathogènes végétaux, en vue de la quatorzième session ordinaire de la Commission.

14. Un second atelier a été organisé par CAB International-Europe (Suisse) les 17 et 18 janvier, à Engelberg (Suisse). Il a rassemblé des scientifiques de centres de recherche du CGRAI, d'instituts de recherche nationaux et internationaux et d'universités. Il s'agissait d'experts spécialisés dans les ressources génétiques des invertébrés et, plus précisément, les services de pollinisation, la lutte biologique, les invertébrés édaphiques et les services écosystémiques, ainsi que les aspects du changement climatique qui concernent les invertébrés. Ils ont exprimé leur intérêt pour une collaboration avec la FAO et la Commission en vue de faire avancer les travaux dans le domaine des ressources génétiques des invertébrés, et sont convenus de la nécessité de faire participer d'autres organisations internationales compétentes.

III. ORIENTATIONS DEMANDÉES

15. La Commission souhaitera peut-être se féliciter des progrès réalisés par la FAO quant aux travaux sur les micro-organismes et les invertébrés en vue de sa quatorzième session ordinaire, et reconnaître l'importance de la collaboration avec d'autres organisations internationales.

¹³ Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale.